



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# CHSCT AC du 15 MARS 2019

- I – Installation du CHSCT AC dans sa nouvelle composition, approbation du règlement intérieur ;
- II – Approbation du procès-verbal de la réunion plénière du CHSCT AC du 15 novembre 2018 ;
- III – Point sur les suites données à la réunion plénière du CHSCT AC du 15 novembre 2018 ;
- IV – Les différents bilans :
  - Bilan d'activité de la précédente mandature,
  - Rapport d'activité 2018 du médecin de prévention,
  - Accidents de travail et de trajet en 2018,
  - Plan pluriannuel de prévention et DUERP,
  - Calendrier et modalités de construction des futurs plans 2019/2022 ;
- V – Point sur les suites données au baromètre social ;
- VI – Point sur les travaux et la réorganisation des sites parisiens de l'administration centrale du MAA (Varenne, Barbet-de-Jouy, Lowendal, Maine) ;
- VII – Questions diverses.

# Bilan d'activité de la précédente mandature

## • Le suivi de la mise en œuvre des plans RPS

- Origine : la circulaire du 1<sup>er</sup> ministre du 20 mars 2014
- Méthodologie au MAA : chaque direction choisit sa méthode avec comme obligation de respecter le calendrier et de rendre compte
- Un point d'avancement fait à chaque premier CHSCT de l'année
- Fin 2018 tous les plans sont élaborés, consultables sur l'intranet, et en cours de réalisation

# Bilan d'activité de la précédente mandature

## • Le Duerp

- Institué par la loi N°2014-873 du 4 août 2014
- Élaboré en 2014 et validé en CHSCT AC en juin 2015
- Actualisé chaque année en fonction des nouveaux risques identifiés, des résultats des actions entreprises ...
- Dernière actualisation en 2018 (intégration des risques liés à l'exposition des ondes électromagnétiques et des RPS)

# Bilan d'activité de la précédente mandature

## • Le programme pluriannuel de prévention

- Choix de faire un PNP sur la durée de la mandature plutôt qu'un plan annuel
- Construit à partir des données du DUERP (*les risques concernant le plus d'agents et d'une gravité forte*)
- Examen et actualisation annuelle chaque 1<sup>er</sup> CHSCT de l'année
- Examen préalable par une commission comprenant les MAG, le BSMB, le Médecin de prévention et le Conseiller de prévention

# Bilan d'activité de la précédente mandature

## • Le suivi des travaux

- Le CHSCT a été particulièrement vigilant aux conséquences sur les conditions de travail des différents travaux :
  - Les rénovations (Varenne et Lowendal),
  - Le regroupement à Barbet de Jouy,
  - La mise en place à cette occasion du WIFI .
- Des visites de locaux ont été organisées
- Les exercices d'évacuation
  - Ont été réclamés mais contexte un peu difficile (vigipirate renforcé)

# Bilan d'activité de la précédente mandature

## • Le suivi de l'évolution de la réglementation

- 1<sup>er</sup> Août 2017 : interdiction du vapotage dans les lieux publics →
  - évolution de la signalétique relative à l'interdiction de fumer
  - Redéfinition des espaces « fumeurs »
- Décret n° 2016-1074 du 3 août 2016 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques
  - Étude d'impact et mesures effectuées à la demande du CHSCT
  - Installation conditionnée aux résultats

# Bilan d'activité de la précédente mandature

## •Le suivi des accidents

- En 2016 validation du mandat donné au CP et aux AP pour procéder à l'analyse des accidents avec mandat d'en rendre compte et de faire appel au CHSCT en tant que de besoin,
- En 2018, à la demande des membres du CHSCT constitution d'un groupe de travail dédié, installé en juin, validation de son mode de fonctionnement lors du CHSCT du



Merci de votre attention